

Termes de référence

Appel à candidature pour la réalisation d'une vidéo institutionnelle sur les actions de CAMELEON Association en France

1. Objet de l'appel à candidature

CAMELEON Association souhaite sélectionner une agence de production audiovisuelle ou un·e consultant·e spécialisé·e afin de concevoir, réaliser et monter une vidéo institutionnelle mettant en lumière ses actions en France.

Cette vidéo a vocation à présenter l'expertise et l'impact de l'association auprès de ses partenaires, bailleurs de fonds, mécènes et acteurs institutionnels. La vidéo sera publiée sur son site internet et sa chaîne YouTube, et sera utilisée dans le cadre de ses demandes de subventions.

2. Présentation de l'association et contexte

Créée en 1997, CAMELEON Association est une association qui lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants.

Historiquement engagée aux Philippines auprès d'enfants victimes de violences sexuelles, d'exploitation et de maltraitance, l'association a progressivement développé son expertise dans les domaines de la prévention, de la sensibilisation et de l'accompagnement des enfants, des familles et des professionnel·les.

Depuis 2019, convaincue que ces violences ne connaissent pas de frontières, CAMELEON Association agit aussi en France.

Forte d'un modèle holistique associant protection, santé, éducation, thérapies innovantes, accompagnement familial, prévention, mobilisation citoyenne et plaidoyer CAMELEON Association place l'enfant au centre de l'action. Son approche intégrée agit à tous les niveaux de la société, du

terrain à la décision publique, pour rompre le silence, responsabiliser les adultes et transformer les pratiques de protection. L'association porte l'ambition d'impulser un changement systémique et défend une vision cohérente et humaine de la protection de l'enfance face aux violences et cyberviolences sexuelles : un cercle vertueux reliant prévention, protection, plaidoyer et engagement collectif, pour que chaque enfant soit véritablement protégé, ici comme ailleurs.

En France, CAMELEON agit pour prévenir les violences sexuelles et cyberviolences auprès des enfants, des familles et des professionnels. En 2024, 1 381 enfants ont été sensibilisés à la prévention des violences sexuelles et des risques numériques, via 114 interventions en milieu scolaire et extra-scolaire, couvrant 5 départements d'Île-de-France. 210 parents et professionnels ont été formés pour mieux protéger les enfants. Egalement, 13 Jeunes Ambassadeurs se sont engagés pour défendre les droits de l'Enfant auprès de CAMELEON Association.

L'association mène aussi des campagnes nationales (#LePartage, #Merci) contre la cyberpédocriminalité, qui ont touché plus de 20 millions de personnes. En 2025, son action de plaidoyer s'est illustrée par le Procès du Dénî, un événement citoyen qui a mobilisé experts, survivant.es et décideurs pour dénoncer l'impunité des violences sexuelles et exiger des réformes concrètes.

Dans le cadre du développement de sa nouvelle stratégie de communication et du renouvellement de son identité visuelle, CAMELEON Association souhaite disposer d'une vidéo institutionnelle spécifiquement consacrée à ses actions en France. Cette production constituera un outil de communication pérenne permettant de mieux faire connaître son expertise, de valoriser son impact et de soutenir ses démarches de mobilisation de partenaires et de financements.

L'association dispose de certains rushes audiovisuels issus d'actions précédentes qui pourront être mis à disposition du prestataire et intégrés à la production si leur qualité et leur pertinence le permettent.

3. Objectifs de la vidéo

La vidéo devra :

- Présenter de manière claire, institutionnelle et engageante les missions et actions de CAMELEON Association en France ;
- Valoriser l'expertise de l'association en matière de prévention des violences faites aux enfants ;
- Illustrer la diversité des publics accompagnés ou sensibilisés (enfants, familles, professionnel·les) ;
- Renforcer la visibilité, la crédibilité et la lisibilité de l'association auprès des partenaires institutionnels et financiers ;
- S'inscrire dans un format court et dynamique d'une durée maximale de trois minutes.

4. Contenus attendus

Le prestataire retenu devra proposer une approche narrative et visuelle adaptée à un format court, pédagogique et impactant.

La vidéo devra intégrer :

- Des images tournées spécifiquement pour le projet, notamment lors d'actions de prévention, de sensibilisation ou de formation. A l'occasion de la prise d'images, l'association souhaiterait que des photos soient prises pour leur banque d'images ;
- Les rushes existants mis à disposition par l'association lorsque leur utilisation est pertinente ;
- Des témoignages ou prises de parole, si cela est jugé pertinent dans la proposition créative ;
- Une représentation respectueuse et éthique des enfants (sans montrer de visage), des familles et des professionnel·les concerné·es ;

- Une cohérence forte avec l'identité visuelle et les outils de communication actuels de l'association ;
- Des éléments graphiques ou animations simples permettant de faciliter la compréhension des messages clés.

5. Prestations attendues

Le prestataire retenu assurera :

- Une phase de cadrage avec les équipes de l'association ;
- L'appropriation des messages institutionnels et des objectifs de communication ;
- La conception du scénario et/ou storyboard ;
- L'analyse, la sélection et l'intégration des rushs existants ;
- La préparation et l'organisation des tournages complémentaires ;
- La réalisation des tournages prévus en septembre 2026 ;
- Le montage, l'habillage graphique, l'étalonnage et le mixage sonore ;
- Jusqu'à trois cycles de corrections ;
- La livraison des fichiers finaux dans des formats adaptés au web, aux réseaux sociaux et à YouTube.

6. Contraintes de réalisation

CAMELEON Association est une structure associative disposant de ressources limitées. Le budget maximal alloué à cette prestation est fixé à **5 000 € TTC**.

Les candidat·es sont invité·es à proposer une approche réaliste, efficace et adaptée aux contraintes d'une association. Toute proposition permettant de mobiliser du mécénat de compétences sera appréciée.

7. Calendrier prévisionnel

- Date limite de réception des candidatures : **1er juillet 2026**
- Sélection du prestataire : **15 juillet 2026**
- Réunion de cadrage et validation du storyboard : juillet-août 2026
- Tournages complémentaires : septembre-octobre 2026
- Montage et post-production : novembre-décembre 2026

- Livraison finale : **au plus tard le 15 décembre 2026**

8. Profil recherché

Le prestataire recherché devra :

- Démontrer une sensibilité aux enjeux de protection de l'enfance et de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants ;
- Justifier d'une expérience dans la réalisation de contenus institutionnels pour des associations, fondations ou organismes publics ;
- Être capable de produire un contenu à la fois humain, professionnel et accessible ;
- Être à l'aise dans des contextes impliquant des publics sensibles et des exigences élevées en matière d'éthique et de confidentialité.

9. Éléments à fournir dans la réponse

Les candidat-es devront transmettre :

- Une note d'intention présentant leur compréhension du projet ;
- Une proposition créative préliminaire (concept, traitement éditorial ou storyboard simplifié) ;
- Une proposition financière détaillée TTC ;
- Un calendrier de réalisation ;
- Des références de projets comparables ;
- Le cas échéant, toute proposition de mécénat de compétences ou de contribution solidaire.

10. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Compréhension des enjeux et des objectifs du projet ;
- Pertinence et qualité de l'approche créative proposée ;
- Expérience dans la réalisation de vidéos institutionnelles ou associatives ;
- Respect du budget et du calendrier ;

- Qualité des références présentées ;
- Prise en compte des enjeux éthiques, juridiques et opérationnels liés à la protection de l'enfance ;
- Capacité à produire un contenu professionnel, clair, engageant et durable.